

To: All Unifor members, Local Union Presidents, Recording Secretaries and Staff

Dear members,

On Wednesday, the Unifor leadership team provided an update on the National Executive Board's (NEB) review of an independent external investigation regarding a complaint that former National President Jerry Dias violated the union's Constitution.

The findings of the investigation are deeply disappointing and disturbing. We understand the outrage that many of you feel. We share that outrage too.

Jerry Dias stands charged with breaching [Article 4](#), of the Constitution, the union's Code of Ethics and Democratic Practices, after the investigator determined that on the balance of probabilities Dias breached his obligations in an interaction with a third party supplier. The breach did not involve any Unifor funds.

We are now providing a further update on the investigation. It is Unifor's strict practice to maintain the confidentiality of complainants; we see confidentiality as an important component of an effective internal complaints process.

However, expressing a desire to be transparent, we can confirm with his permission that Unifor Assistant to the National President Chris MacDonald filed the Code of Ethics Complaint against Jerry Dias.

The investigator found that upon receipt of the funds Chris MacDonald took immediate steps to report it. He was determined to be a credible witness.

Furthermore, the investigator's mandate also included a review of the conduct of the complainant. The investigator determined that Chris MacDonald did not engage in any breach of the Unifor Constitution.

The investigator also determined there was interference in the form of contact with the complainant.

As you may be aware, Jerry Dias released a statement that he is entering a residential rehabilitation facility to deal with substance abuse issues. We hope that he is getting the medical treatment that he feels that he needs. We also understand that a news organization has come into possession of a medical document about Jerry Dias. Be assured that Unifor was not the source of any such document. In compliance with our privacy policies, Unifor will not be commenting further on his health or on what inferences may be drawn from the medical documentation released to media.

Recap of the facts that the external, independent investigation determined:

- In December 2021 and January 2022, Dias promoted a supplier's rapid test kits to various Unifor employers, either directly or through Unifor staff under his direction. Several employers of Unifor members purchased tests as a result of Dias' introductions.

- At some point prior to January 20, 2022, Dias accepted the sum of \$50,000 from the supplier.
- On January 20, 2022 Dias gave a Unifor employee what Dias said was half of the funds (\$25,000), telling the employee that it had come from the supplier.
- The employee subsequently lodged a complaint under the Unifor Code of Ethics and delivered the funds that he received from Dias to the National Secretary-Treasurer.

After receiving the complaint on January 26, our union acted immediately. We commissioned an external independent investigator and gave them full power to conduct a thorough inquiry.

Jerry Dias was asked to participate in the investigation but the findings were made without the benefit of his evidence. He has provided medical documentation indicating that he suffers from a number of health issues and went on medical leave on February 6, 2022. On March 11, he notified the NEB of his immediate retirement due to health issues.

The results of the investigation were provided to the National Secretary-Treasurer's office on March 15, 2022. On March 21 and 22, the investigator's findings were reviewed by the NEB.

Next Steps:

As outlined in our Constitution, there will be a hearing before the NEB, where Jerry Dias will have an opportunity to fully present information and arguments concerning the charge.

The NEB has also passed a motion to ask all candidates for national officer positions in the upcoming elections to pause their campaign activities, for the time being, while the union focuses on this situation.

The NEB will meet in the coming weeks to discuss the vacancy of the National President position. The members of your National Executive Board have been outstanding in dealing with this matter so far.

It is our deeply held belief that no Unifor member is above our Constitution or its Code of Ethics.

Accountability and transparency are core principles of our union. We will continue to keep you informed by providing timely updates on future developments. Our work as a union will continue, according to the principles of democracy, solidarity, transparency and accountability on which we have always relied, to move you and all Unifor members forward.

In solidarity,

Lana Payne, Unifor National Secretary Treasurer
Renaud Gagné, Unifor Québec Director
Gavin McGarrigle, Unifor Western Regional Director
Naureen Rizvi, Unifor Ontario Regional Director
Linda MacNeil, Unifor Atlantic Regional Director

Aux : Membres, présidentes et présidents des sections locales, secrétaires archivistes et tout le personnel d'Unifor

Chers membres,

Mercredi, l'équipe de dirigeantes et dirigeants d'Unifor a fait le point sur l'examen par le Conseil exécutif national (CEN) d'une enquête externe indépendante concernant une plainte selon laquelle l'ancien président national Jerry Dias aurait violé les statuts du syndicat.

Les conclusions de l'enquête sont profondément décevantes et troublantes. Nous comprenons l'indignation que beaucoup d'entre vous ressentent. Nous partageons également cette indignation.

Jerry Dias est accusé d'avoir enfreint [l'article 4](#), des statuts, le Code d'éthique et des pratiques démocratiques du syndicat, après que l'enquêteuse ait déterminé que, selon la prépondérance des probabilités, Jerry Dias a manqué à ses obligations lors d'une interaction avec un fournisseur tiers. L'infraction n'impliquait aucun fonds d'Unifor.

Nous fournissons maintenant une mise à jour supplémentaire sur l'enquête. Unifor a pour pratique stricte de préserver la confidentialité des plaignants; nous considérons la confidentialité comme un élément important d'un processus de plainte interne efficace.

Cependant, dans un souci de transparence, nous pouvons confirmer, avec sa permission, que l'adjoint du président national d'Unifor, Chris MacDonald, a déposé la plainte en vertu du Code d'éthique contre Jerry Dias.

L'enquêteuse a constaté qu'après avoir reçu les fonds, Chris MacDonald a immédiatement pris des mesures pour les signaler. Il a été établi qu'il était un témoin crédible.

En outre, le mandat de l'enquêteuse comprenait également l'examen de la conduite du plaignant. L'enquêteuse a conclu que Chris MacDonald n'a pas enfreint les statuts d'Unifor.

L'enquêteuse a également établi qu'il y avait eu ingérence sous forme de contact avec le plaignant.

Comme vous le savez peut-être, Jerry Dias a déclaré qu'il entrait dans un établissement de réadaptation résidentiel pour traiter des problèmes de toxicomanie. Nous espérons qu'il reçoit le traitement médical dont il a besoin. Nous avons également appris qu'une organisation médiatique a obtenu un document médical concernant Jerry Dias. Soyez assurés qu'Unifor n'est pas à l'origine de la fuite de ce document. Conformément à sa politique de protection de la vie privée, Unifor ne fera pas d'autres commentaires sur sa santé ou sur les conclusions que l'on peut tirer des documents médicaux remis aux médias

Récapitulation des faits que l'enquête externe et indépendante a établis :

- En décembre 2021 et janvier 2022, Jerry Dias a fait la promotion des trousse de test rapide d'un fournisseur auprès de divers employeurs d'Unifor, soit directement, soit par l'intermédiaire du

personnel d'Unifor sous sa direction. Plusieurs employeurs de membres d'Unifor ont acheté des tests à la suite des présentations de Jerry Dias.

- À un certain moment avant le 20 janvier 2022, Jerry Dias a accepté la somme de 50 000 \$ du fournisseur.
- Le 20 janvier 2022, Jerry Dias a donné à un employé d'Unifor ce qu'il a dit être la moitié des fonds (25 000 \$), en disant à l'employé que cette somme provenait du fournisseur.
- L'employé a par la suite déposé une plainte en vertu du Code d'éthique d'Unifor et a remis les fonds qu'il avait reçus de Jerry Dias à la secrétaire-trésorière nationale.

Après avoir reçu la plainte le 26 janvier, notre syndicat a agi immédiatement. Nous avons mandaté une enquêteuse externe indépendante et lui avons donné les pleins pouvoirs pour mener une enquête approfondie.

Nous avons demandé à Jerry Dias de participer à l'enquête, mais les conclusions ont été établies sans qu'il ait apporté de témoignage. Il a fourni des documents médicaux indiquant qu'il souffre d'un certain nombre de problèmes de santé et a pris un congé médical le 6 février 2022. Le 11 mars, il a informé le CEN de sa retraite immédiate en raison de problèmes de santé.

Les résultats de l'enquête ont été communiqués au bureau de la secrétaire-trésorière nationale le 15 mars 2022. Les 21 et 22 mars, les conclusions de l'enquêteuse ont été examinées par le CEN.

Voici les prochaines étapes :

Comme le prévoient nos statuts, il y aura une audience devant le CEN, au cours de laquelle Jerry Dias aura l'occasion de présenter des informations et des arguments complets concernant l'accusation.

Le CEN a également adopté une motion demandant à tous les candidats et candidates aux postes de dirigeants et dirigeants nationaux lors des prochaines élections de mettre en pause leurs activités de campagne, pour le moment, pendant que le syndicat se concentre sur cette situation.

Le CEN se réunira au cours des prochaines semaines pour discuter de la vacance du poste de président national. Les membres de votre Conseil exécutif national se sont montrés remarquables dans le traitement de cette question jusqu'à présent.

Nous croyons profondément qu'aucun membre d'Unifor n'est au-dessus des statuts ou du Code d'éthique du syndicat.

La responsabilité et la transparence sont des principes fondamentaux de notre syndicat. Nous continuerons à vous tenir informés en vous fournissant des mises à jour dans les meilleurs délais sur les développements futurs. Notre travail en tant que syndicat se poursuivra, selon les principes de démocratie, de solidarité, de transparence et de responsabilité sur lesquels nous nous sommes toujours appuyés, pour vous faire progresser, vous et tous les membres d'Unifor.

En toute solidarité,

Lana Payne, secrétaire-trésorière nationale d'Unifor

Renaud Gagné, directeur québécois d'Unifor

Gavin McGarrigle, directeur de la région de l'Ouest d'Unifor

Naureen Rizvi, directrice de la région de l'Ontario d'Unifor

Linda MacNeil, directrice de la région de l'Atlantique d'Unifor